

Viols et crimes contre l'humanité au Burundi (ONU)

Deutsche Welle, 05.09.2018 Les crimes perpétrés depuis avril 2015 au Burundi sont documentés par des enquêteurs mandatés par le Conseil des droits de l'Homme. Ils présentent leur rapport ce mercredi 5 septembre. Le régime refuse de coopérer. La commission d'enquête sur les violations des droits de l'Homme au Burundi présente ce mercredi son nouveau rapport 5 septembre.

Depuis deux ans maintenant, une équipe mène des investigations pour le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies afin de documenter les crimes perpétrés depuis avril 2015 (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, viols, actes de torture...) et d'en trouver les responsables. Une fois de plus, le rapport onusien est accablant pour les autorités burundaises, qui refusent par ailleurs toujours de coopérer et de laisser les enquêteurs pénétrer sur le territoire burundais. Les experts accusent notamment une partie des Imbonerakure, l'organisation de jeunesse du CNDD-FDD au pouvoir, de commettre des atrocités avec la complicité, parfois, des services de renseignements de la SNR et des forces de police. Ecoutez l'interview de Françoise Hampson, membre de la Commission d'enquête

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});